

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Association créée en 1960, reconnue d'utilité publique et agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.



32 rue Le Peletier - 75009 Paris

T: 01 44 83 88 50 F: 01 44 83 88 79 info@cfsi.asso.fr www.cfsi.asso.fr

Notre projet associatif | © CFSI - 2015

NOTRE COMITÉ A POUR NOM SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.

Il porte avec d'autres organisations la responsabilité de la promouvoir et d'agir pour elle. Dans un monde de compétition exacerbée et dont les ressources sont limitées, nous considérons qu'il faut affronter ensemble, ici et ailleurs, les enjeux du futur.

Pour une plate-forme comme le CFSI, forte de la diversité de ses membres et ancrée dans la société française, ce défi conduit à porter les valeurs de la solidarité internationale dans l'interdépendance et à chercher les valeurs de l'échange dans les différences.

Notre solidarité s'enracine dans la citoyenneté pleine de chacune et de chacun, la justice sociale comme environnementale et le vivre ensemble. Le CFSI met au service de cet engagement sa dimension collective, en favorisant les complémentarités dans l'action, en intensifiant les échanges entre membres, partenaires et alliés.



POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ...

L'enjeu ou la raison d'être du CFSI consiste à construire et éprouver ensemble une pratique de solidarité internationale en lien avec les réalités de notre époque.

Notre monde est de plus en plus interdépendant, pour le meilleur et pour le pire. Les limites de notre planète deviennent évidentes. Plus vite que jamais, les crises économiques et financières ou environnementales se jouent des frontières. Des frontières qui sont défiées aussi par les conflits multiples. Plus fort que jamais, crises et conflits provoquent des dégâts humains et sociaux inacceptables.

La solidarité internationale ne peut s'en tenir au seul rôle de réparation de ces dégâts. Elle a aussi pour mission d'identifier et de soutenir des alternatives citoyennes qui se réapproprient les droits économiques, sociaux et culturels pour garantir la dignité à toute femme et à tout homme, du local au global.

... AU FIL D'UNE DÉJÀ LONGUE HISTOIRE ...

Créé en 1960, le CFSI est une association reconnue d'utilité publique depuis le début des années 70. Au cours de ces 55 années, il a su évoluer, sous trois noms successifs¹, pour « coller » au contexte national et international.

Dans les années 60, celles de la décolonisation, il a œuvré pour mobiliser la société française en appui aux sociétés de ces tous nouveaux Etats dans leur lutte contre la faim. Dans les années 80, il a soutenu les activités et projets de nombreuses ONG françaises se consacrant au développement agricole et rural en partenariat avec des organisations locales.

Et dans les années 90, le CFSI s'est attaché à rapprocher différentes familles d'acteurs (ONG, collectivités territoriales, syndicats, organismes de l'économie sociale) autour d'enjeux communs de développement.

Au tournant des années 2000 et tout en maintenant son fil rouge historique lié à l'agriculture et à l'alimentation, le CFSI s'est engagé dans le soutien individuel et collectif d'organisations de la société civile (OSC), pour qu'elles gagnent en autonomie et en expérience dans leur action et dans la veille et l'influence sur les politiques publiques nationales et internationales.

¹ CFMCF (Comité Français de la Campagne Mondiale Contre la Faim) puis CFCF (Comité Français Contre la Faim) et désormais CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)

... UNE PLATE-FORME POUR ÉCHANGER ET AGIR

Le CFSI se veut et se vit comme une plate-forme de solidarité internationale, où ses 20 membres actuels agissent à l'international via des coopérations interassociatives, décentralisées ou intersyndicales. Il reste ouvert à d'autres acteurs qui partagent ses valeurs et ses principes.

En tant que plate-forme, le CFSI met au service de ses membres des ressources humaines et financières pour co-construire et accompagner des initiatives de solidarité internationale cherchant à innover dans leurs pratiques. Il anime les échanges et transforme les pratiques en savoirs partagés. En externe, le CFSI suscite la création de réseaux à même de porter des programmes qui resteraient inatteignables pour une organisation isolée.

La pratique et les réalités ont bien évolué au fil des époques. Mais les fondamentaux restent les mêmes : une plate-forme d'adhésion volontaire pour vivre ensemble la solidarité, à la recherche constante et collective d'innovations autour d'un nombre réduit de priorités pour lesquelles agir ensemble.

Le sens donné depuis plus de quinze ans au CFSI est celui d'agir pour une coopération de société à société. Il revêt plus que jamais une totale actualité, avec une attention à :

- promouvoir les droits humains ;
- mieux relier l'économique et le social ;
- favoriser une approche par les territoires ;
- parier sur les réseaux et sur le dialogue et la concertation entre acteurs différents.

NOS PRIORITÉS



RELEVER LES DÉFIS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Le défi fondateur est celui de la faim, qui fait aujourd'hui plus de 850 millions de victimes, en priorité dans les pays pauvres bien sûr, mais aussi dans les pays riches. Dénoncer ce scandale reste une priorité, en expliquer les causes une nécessité, promouvoir et défendre le droit à l'alimentation un devoir. Le nouveau défi actuel concerne tous les habitants actuels et à venir de notre planète : comment nourrir le monde en 2050 ? Il interroge le modèle agricole d'une agriculture industrielle qui accapare et épuise les terres et les ressources naturelles et exclut les populations. Il interroge aussi les pratiques alimentaires et le gaspillage des pays riches, comme sur leurs politiques commerciales. Revaloriser une agriculture familiale innovante et promouvoir la souveraineté alimentaire s'avèrent nécessaires.

En réponse à ces défis, les engagements du CFSI sont de quatre ordres :

soutenir l'innovation paysanne, locale et durable – à l'exemple du programme

« nourrir les villes par l'agriculture familiale » orienté vers l'Afrique de l'ouest – mais aussi valoriser et accompagner le changement d'échelle de ces innovations en coopération étroite avec les organisations de producteurs et de productrices concernées ; élargir ce chantier en mobilisant les ONG, les organisations de producteurs et la recherche pour un programme collaboratif au long cours sur l'innovation dans l'agriculture familiale sur tous les continents :

sensibiliser les opinions publiques, française, européenne et dans les autres continents (les citoyens et jeunes générations) aux enjeux agricoles et alimentaires à travers la campagne ALIMEN**TERRE**;

plaider pour une cohérence des politiques

européenne et française avec les politiques de développement pour le respect de la sécurité et de la souveraineté alimentaires et du droit à l'alimentation, en lien étroit avec les acteurs concernés.

POUR DES SOCIÉTÉS CIVILES ACTIVES ET RECONNUES

La faiblesse et l'isolement d'une société civile constituent un lourd handicap pour progresser dans le changement, le développement et la démocratie. Le CFSI, plate-forme pluri-acteurs de la société civile française, est attentif depuis plus de dix ans à ce sujet et a engagé plusieurs initiatives dans ce sens.

D'une part, il s'est engagé à relever le défi d'agir en accompagnement de sociétés civiles en difficulté de structuration. Cet engagement s'est concrétisé dans deux pays ayant connu de longues guerres civiles : l'Algérie et la République du Congo. L'action dans chacun de ces pays s'est mise en place sous la forme de « programmes concertés pluri-acteurs » (PCPA) mobilisant plus de 250 acteurs nationaux ou européens. Elle a d'abord porté sur le renforcement individuel des organisations locales pour une meilleure capacité d'action, un meilleur ancrage social et une gouvernance plus démocratique. Puis elle a évolué dans le sens d'une structuration plus collective de ces organisations, afin de faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux.

D'autre part, il s'est attelé, avec ses membres, à renouveler les formes de la coopération internationale, au rythme de la montée en puissance de leurs partenaires internationaux et de la remise en cause des modèles de développement. L'engagement de la solidarité internationale vise nettement à favoriser les changements qui vont dans le sens du respect des droits humains, des valeurs universelles que nous partageons.

La société civile est un pilier déterminant du changement sociétal, qui demande à être soutenue dans son action et ses propositions, en lien avec les autres acteurs concernés, pouvoirs publics et acteurs économiques du même territoire. Renouveler les façons de coopérer et tisser des liens de solidarité, c'est aussi favoriser les échanges entre territoires en France et à l'international, pour un apprentissage mutuel sur les effets du dialogue entre acteurs publics, économiques et de la société civile.

Trois principes organisent notre démarche :

- s'inscrire dans une approche pluri acteurs associant organisations de la société civile, pouvoirs publics et acteurs économiques;
- soutenir des coopérations mutuelles et des solidarités de territoire à territoire;
- privilégier le temps long de la concertation.



Le CFSI s'engage sur le long terme pour le renforcement des sociétés civiles dans leur gouvernance, leurs pratiques et leur participation au dialogue sur les politiques publiques.

Il soutient des initiatives de coopération mobilisant OSC, secteur privé et pouvoirs publics autour d'actions exemplaires accompagnées par leurs homologues de territoires français, et en diffuse largement les « bonnes pratiques ».



UNE PLATE-FORME COOPÉRATIVE, MOBILISATRICE ET OUVERTE...

Dès 1999, le CFSI s'est identifié, au-delà d'un comité, comme une plate-forme, un espace coopératif de mise en commun et un creuset d'initiatives, rassemblant les services et ressources nécessaires. La vision et les priorités présentées plus haut peuvent être portées par une telle plate-forme, dès lors que les membres s'y engagent. Les organisations membres du CFSI sont impliquées au-delà des instances associatives traditionnelles, dans la définition et l'orientation des choix stratégiques et des programmes. Ils mettent leur expertise et leurs réseaux relationnels au service des activités communes.

Les enjeux proposés mènent naturellement à élargir le cercle des membres, pour les porter avec d'autres acteurs complémentaires, provenant en particulier des collectivités territoriales et de l'économie sociale et solidaire. Au-delà de ce noyau dur à renforcer, le CFSI est ouvert à des partenaires français et internationaux impliqués dans nos actions et intéressés par nos débats. Pour progresser dans sa fonction mobilisatrice, le CFSI doit aussi renforcer et diversifier ses alliances avec la Recherche, l'Université ou des think tank, ainsi qu'avec des fondations et des acteurs économiques en passant de véritables accords à moyen terme.

... SERVIE PAR DES COMPÉTENCES ET DES MÉTIERS

Depuis 16 ans, le secrétariat exécutif du CFSI a bâti des compétences selon une approche dite programme commun, acteurs multiples. Ce métier correspond à la fois à l'identité du CFSI comme plate-forme et à sa pratique de programmes pluri acteurs, notamment les programmes concertés pluri acteurs.

Cette compétence est aujourd'hui reconnue, même si elle peut encore être améliorée. Il sera important de mieux la faire connaître et d'en faire une valeur ajoutée pour développer de nouveaux partenariats.

Ceci nous conduit à poursuivre et enrichir notre méthode de travail, basée sur un trépied :

- l'organisation et la gestion d'espaces collectifs mobilisateurs autour d'une entrée sectorielle ou géographique;
- la mobilisation de ressources financières et d'accompagnement d'initiatives;
- l'animation de réseaux d'échanges, pour tirer les leçons de l'expérience et favoriser les changements d'échelle de nos initiatives.

www.cfsi.asso.fr